



## Sommet du G7 à Charlevoix les 8 et 9 juin 2018

### Recommandations de CARE France

Association de solidarité internationale, CARE France a mené 104 projets en 2017 dans 31 pays. En complément de notre action terrain, nous développons un plaidoyer sur les enjeux d'égalité de genre, de changements climatiques, de crises humanitaires et d'aide publique au développement.

En vue du prochain Sommet du G7, nous partageons avec vous nos principales recommandations :

#### **Égalité femmes-hommes : vers une diplomatie féministe du G7**

Avec la création du Conseil Consultatif sur l'égalité des sexes, la présidence canadienne affirme clairement la nécessité pour les pays du G7 de pleinement intégrer les droits des femmes dans l'ensemble des initiatives portées collectivement. La France vient d'adopter une ambitieuse stratégie internationale pour l'égalité entre les femmes et les hommes et a déclaré l'égalité femmes-hommes comme étant la grande cause de son quinquennat. CARE appelle la France et le Canada à unir leurs forces pour que le sommet de Charlevoix marque le ralliement de l'ensemble des pays du G7 autour d'une diplomatie féministe.

CARE appelle les pays du G7 à :

- S'engager à porter et promouvoir une politique étrangère féministe, notamment en **soutenant plus largement les organisations féministes locales et les mouvements pour les droits des femmes**.
- Allouer une part significative de leur aide publique au développement (APD) à l'égalité femmes-hommes et au renforcement des droits des femmes. Alors que la France s'est engagée à ce que 50% de son APD soit allouée en faveur de l'égalité femmes-hommes de manière transversale (marqueur 1 de l'OCDE) ou principale (marqueur 2), **CARE appelle la France et la communauté internationale à faire preuve de plus d'ambition et à ce que 85% de l'APD intègre le genre de manière transversale ou significative**, à l'instar de l'engagement pris par l'Union Européenne.

#### *Soutenir activement une convention internationale contre la violence et le harcèlement au travail*

Plus d'un pays sur trois n'a pas de loi interdisant le harcèlement sexuel au travail et il n'existe à l'heure actuelle aucune législation internationale portant sur la question des violences et du harcèlement au travail. Près de 235 millions de personnes, dont une majorité de femmes, se retrouvent ainsi sans recours face aux violences au travail. La communauté internationale doit s'engager collectivement à renforcer et améliorer la protection du droit du travail partout dans le monde, en s'assurant que chacun.e puisse avoir accès à un travail et à un salaire décent, sans subir aucune forme de violence ou de harcèlement au travail.

Face à cette situation, CARE demande aux pays du G7 de :

- **Soutenir activement l'adoption d'une convention internationale à l'Organisation Internationale du Travail (OIT) pour « Mettre fin à la violence et au harcèlement contre les femmes et les hommes dans le monde du travail »**. Pour être pleinement effective, nous recommandons que cette convention internationale adopte une vision large des violences et du monde du travail et soit également accompagnée d'une recommandation.
- **Mener un travail de plaidoyer actif auprès des États non membres du G7 pour s'assurer d'un soutien massif à cette future convention** de l'OIT.
- Travailler en étroite collaboration avec les syndicats, les représentant.e.s d'employeurs.ses, la société civile et les mouvements locaux de femmes, pour s'assurer que cette future convention de l'OIT reflète au mieux les besoins des femmes.



### *Prendre des engagements forts pour les droits des femmes dans les crises humanitaires*

Les femmes et les filles jouent un rôle crucial dans les situations d'urgence et de crise, notamment en tant que travailleuses humanitaires, agentes communautaires ou artisanes pour la paix. Très souvent les périodes de crise peuvent être source de bouleversement dans les normes sociales et faire évoluer les dynamiques de genre existantes. Soutenir les droits des femmes en période de crise permet de s'assurer de leur protection dans ces contextes risqués mais aussi poser les bases d'un changement plus profond vers davantage d'égalité.

CARE demande aux États du G7 de continuer à s'investir pleinement dans l'agenda « Femmes, paix et sécurité » et dans la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, des accords politiques et des plans d'actions nationaux existants en la matière. Il est nécessaire pour les pays du G7 de :

- **Accompagner leurs plans d'actions nationaux sur l'agenda « Femmes, paix et sécurité » de ressources et de financements sur le long terme avant 2020** afin de permettre la pleine réalisation de cet agenda.
- **Faciliter la participation significative et l'engagement des organisations de défense des droits des femmes et des mouvements de femmes locaux aux processus de décision** dans l'ensemble des contextes et y compris au G7 et dans les processus formels de négociation et de consolidation de la paix. Les membres du G7 doivent s'engager à fournir des ressources et des lieux ouverts pour s'assurer de la participation significative et efficace des mouvements de femmes.

CARE demande également aux États du G7 de soutenir une réponse humanitaire intégrant pleinement le genre et favorisant des rapports de pouvoir plus équilibrés entre femmes et hommes, notamment en :

- **Adoptant la déclaration de Whistler** « *The Whistler declaration on driving gender-transformative humanitarian action* »
- **S'engageant à ne plus soutenir de programmes humanitaires n'intégrant pas le genre** et mettant en œuvre des programmes humanitaires pluriannuels intégrant le genre de manière transformative
- Renforçant les actions de prévention et de réponse aux violences faites aux femmes dans des contextes de crises humanitaires en **mettant en œuvre l'Appel à l'Action pour la Protection contre la Violence Basée sur le Genre dans les Situations d'Urgence**
- Renforçant l'accès aux besoins fondamentaux en fournissant systématiquement le Dispositif minimum d'urgence (DMU) en santé reproductive au début d'une crise humanitaire puis en fournissant le plus rapidement possible des informations et des services complets en termes de santé sexuelle et reproductive.
- Finançant davantage les organisations locales de femmes et en s'assurant de la participation de ces organisations tout au long de la réponse à la crise et dans l'ensemble des secteurs touchés.

## **Changements climatiques : l'urgence de l'action**

### *Rehausser l'ambition climatique*

2018 sera une année cruciale pour que la communauté internationale démontre sa volonté de limiter le réchauffement climatique bien au-dessous de 2°C et si possible 1,5°C. A quelques mois de la COP24 en Pologne et alors que le Dialogue Talanoa doit mener les Etats à revoir à la hausse leurs objectifs climatiques, les pays du G7 responsables d'une vaste proportion des émissions globales de gaz à effet de serre, doivent sans attendre faire preuve de leadership en la matière.



CARE demande donc aux pays du G7 de :

- Faire preuve d'exemplarité en prenant des engagements forts de réduction des émissions d'ici 2020. Les engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre pris avec l'Accord de Paris ne correspondent qu'à un tiers des réductions nécessaires pour rester sous la barre des 2°C, le G7 doit être le moment d'impulser une dynamique d'augmentation de l'ambition sur l'avant et l'après 2020.
- Détailler concrètement comment ils vont contribuer à la mobilisation des 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 pour soutenir l'action climatique dans les pays en développement. Conformément aux engagements déjà pris dans le cadre de la CCNUCC, au moins la moitié de ses financements doivent être dédiés aux actions d'adaptation et de réponse aux pertes et dommages, en ciblant particulièrement les personnes les plus vulnérables. Le G7 doit également augmenter les financements en faveur de l'assurance face aux risques et catastrophes naturelles liées au climat.

#### *Augmenter les financements pour une action climatique intégrant le genre*

Alors que le tout premier plan d'action genre de la Convention-Cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC) a été adopté à la COP23 à Bonn en novembre 2017, CARE appelle les membres du G7 à promouvoir l'égalité des genres dans les actions d'adaptation et d'atténuation, la prise de décision et les moyens de mise en œuvre liés au climat. En 2015, seulement 0,01% des financements mondiaux soutenaient des projets s'attaquant à la fois au changement climatique et aux inégalités entre les sexes. Ayant récemment annoncé un partenariat visant à renforcer les capacités de déléguées d'Afrique francophone pour participer aux négociations internationales sur le climat, la France et le Canada peuvent contribuer à une forte mobilisation sur les liens entre genre et climat.

CARE demande aux pays du G7 de s'engager à :

- **Veiller à ce que d'ici 2020, au moins 20% de tous les projets financés par des mécanismes de financement climatique aient aussi pour objectif de réduire les inégalités entre les sexes.** Dès maintenant, aucun fonds public sur le climat ne devrait envisager de financer des propositions de projets qui ne prennent pas suffisamment en compte les enjeux liés à l'égalité des sexes.
- Promouvoir la participation des femmes aux mécanismes de coordination nationaux des fonds climatiques afin de déterminer les priorités de financement nationales.
- **S'engager à fournir des ressources adéquates pour assurer la mise en œuvre du plan d'action genre de la CCNUCC** et soutenir le travail de l'équipe genre du Secrétariat de la CCNUCC.

#### **Aide publique au développement**

Alors que la France comme les autres pays du CAD de l'OCDE se sont engagés dans les années 1970 à allouer 0.7% de leur revenu national brut (RNB) à l'aide publique au développement (APD), cette promesse n'est pas encore réalisée par l'ensemble des pays. Ce sommet du G7 est l'occasion de réitérer cet engagement et de le concrétiser le plus rapidement possible.

CARE exhorte les pays membres du G7 à :

- **Atteindre l'objectif des 0,7% du RNB dédiés à l'APD et augmenter la part des dons dans l'APD.**
- Flécher de manière prioritaire 50% de l'APD vers les pays les moins avancés. Nous invitons les pays du G7 à poursuivre leur action auprès des pays et populations les plus vulnérables afin de répondre à leurs besoins. L'aide humanitaire ne doit pas être utilisée à des fins de contrôle migratoire, de lutte contre le terrorisme ni être conditionnée au retour des réfugié.e.s dans leur pays d'origine.

**Contacts :** Fanny Petitbon ([petitbon@carefrance.org](mailto:petitbon@carefrance.org)) et Sophie Chassot ([chassot@carefrance.org](mailto:chassot@carefrance.org))